



## Retour sur les animations de « St Hilaire en fête ! » du mois de juin

Le samedi 17 juin, à Saint Hilaire des Landes a eu lieu la toute **première édition de la fête du village** : le pari un peu fou du Comité des Fêtes fût un véritable succès ! Ils ont réussi à réunir un public intergénérationnel à la fois lors d'un repas guinguette proposé le midi sur la place de l'église et ensuite en soirée autour d'un apéro-concert animé par l'Orchestre Génération. D'après le personnel de sécurité mis en place ce jour-là, environ **1 500 spectateurs** ont envahi le lieu pour assister à un véritable show. Le public et les membres du comité organisateur ont partagé une journée festive qui restera dans les mémoires ! Les bénévoles n'ont pas démerité ce succès qu'ils imaginaient déjà depuis plusieurs mois et qui a demandé pas moins de quatre jours de mobilisation. « **St Hilaire en fête** » vous invite **dores et déjà à prendre connaissance de la date de la future édition qui se déroulera le samedi 1<sup>er</sup> juin 2024.**



GT Photo



GT Photo



GT Photo



GT Photo



## Petits points sur les animaux...



A la mairie, on nous fait régulièrement état de problèmes avec certains chiens de la commune. Voici quelques réponses à vos interrogations :

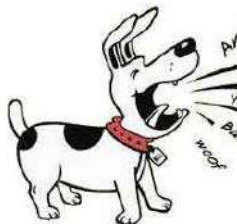
**Loi sur les aboiements du chien :** Vous êtes importuné par les aboiements du chien de votre voisin ? Sachez que la loi considère **les aboiements d'un chien de nuit comme de jour comme une nuisance sonore passible d'une amende pour son maître.** Ils sont en effet perçus comme aussi perturbants pour le voisinage que des bruits de tondeuse à gazon, de musique ou de télévision forte, de chants, de cris. Entre 7 heures et 22 heures, il est interdit de faire du tapage diurne. Si les aboiements d'un chien perturbent le voisinage en raison de leur caractère répétitif, intense et/ou durable dans le temps, le propriétaire peut s'exposer à des sanctions, soit **une amende forfaitaire de 68 euros.** Si un chien aboie entre 22 heures et 7 heures du matin, il s'agit alors de tapage nocturne. Dans ce cas, la loi est plus stricte et c'est l'article R. 623-2 du Code pénal qui décide des sanctions à appliquer en cas de "bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui".

### Chien errant : que faire, qui contacter ?

**Si le chien est sauvage ou effrayé :** contactez la mairie, la gendarmerie ou le commissariat de la commune où vous avez vu l'animal afin de le signaler.

Comme tout animal effrayé, un chien peut devenir dangereux et causer de graves blessures, et ce, quelle que soit sa race. Si le chien n'est pas facilement approchable, ne prenez pas de risque !

**Si vous pouvez approcher le chien :** emmenez-le chez un vétérinaire pour vérifier s'il est identifié par une puce électronique. Si aucun vétérinaire n'est à proximité, conduisez-le au commissariat, à la gendarmerie ou à la mairie pour qu'il soit transféré en fourrière en attendant son propriétaire.



## PRENEZ NOTE



### Ouverture de la Mairie Congés d'été



Du 01 au 21 août inclus, la mairie sera ouverte de 9h à 12h les mardis 1<sup>er</sup> et 08, le jeudi 17 et les vendredis 04 / 11 / 18.

## Résultats du concours des maisons fleuries - Édition 2023

### MAISONS ET ENVIRONNEMENT :

- 1- VIVIER Marie Madeleine , le HAUT FEU
- 2- ROCHELET Nicolas , la VILLE AU LOUP
- 3- VEILLARD Louise , Le GRAND BOSSARD
- 4- SOURDIN Marie Jo , Les BOUVREUILS

### COMMERCES, FAÇADES, COURETTES :

- 1 - BAR , TABAC , RESTAURANT le HALEY rue des COMMERCES
- 2- HODUSSE Germaine , 3 rue des SABOTIERS
- 3 - BOUFFORT Emilienne , le PETIT BOSSARD
- 4 - CHOL Germaine , 9 rue des CORDONNIERS
- 5 - GAUMERAI Christelle , boulangerie , 3 rue des CORDONNIERS
- 6 - RAHUEL Catherine , la TOUCHAIS

### PAVILLONS :

- 1 - REBILLON Laëticia , 3 , L' OREE DES LANDES
- 2 - DUHIL Germaine , LAUNAY
- 3 - REBILLON Isaline , 4 LA CROIX OLIVIER

Merci à tous les participants et félicitations aux gagnants !

### CONCOURS Maisons Fleuries



## Nouveauté à la cantine : septembre 2023



A partir de la rentrée de septembre 2023, pour des raisons économiques et environnementales, **les élèves fréquentant la cantine devront apporter leur serviette de table étiquetée au préalable .**

Ils devront apporter leur serviette propre le lundi et la ramener le vendredi pour être lavée et ainsi de suite. En cas d'oubli , les agents se chargeront d'en fournir une.



## Renobatys Simplifiez votre rénovation énergétique en pays de Fougères

Besoin de conseils concernant la rénovation énergétique de votre logement ? N'hésitez pas à contacter Renobatys !

De plus amples informations sur le site de la mairie :

<https://sainthilairedeslandes.fr/2023/06/26/renobatys-simplifiez-votre-renovation-energetique-en-pays-de-fougères/>

## Que lire cet été ?



### Des suggestions :

#### Bulle d'été De Florian Pigé (jeunesse)

Un jeune garçon entame son dernier jour de vacances en prenant son petit-déjeuner les pieds dans l'eau de la piscine. Seul mais plein d'imagination, il multiplie les petites activités. L'après-midi, il fait du vélo avec sa cape sur le dos, nourrissant tous les chats de la rue et espérant croiser Lily. Le lendemain, c'est la rentrée.

#### Les Petits soleils de chaque jour de Ondine Khayat (adulte)

Clélie vit une retraite paisible, après avoir fait le bonheur des clients de la boulangerie Destemps pendant plus de quarante ans, en leur vendant pains et gâteaux confectionnés avec amour. Mais à l'aube de cet été, Colline, la petite-fille de la maison, bouleversée par le divorce de ses parents, perd littéralement le goût de vivre. Touchée par la détresse de cette enfant de neuf ans, Clélie lui propose de venir passer les grandes vacances avec elle.



## Réseaux des médiathèques : horaires d'été

## Horaires d'été de vos bibliothèques

**Antrain** Ouverture tous les vendredis du 8 au 26 août

**Bazouges-la-Pérouse** Fermeture à partir du 14 juillet

**La Fontenelle** Fermeture du 3 juillet au 29 août

**Les Portes du Coglais** Fermeture du 25 juillet au 15 août

**Maen Roch** Fermeture du 8 au 15 août

**Marcillé-Raoul** Ouverture tous les samedis d'été

**Noyal-sous-Bazouges** Ouverture tous les samedis d'été

**St-Germain-en-Coglès** Ouverture en août

**St-Hilaire-des-Landes** Fermeture du 29 juillet au 19 août

**St-Marc-le-Blanc** Fermeture du 5 au 19 août

**Tremblay** Fermeture du 7 juillet au 25 août



## ATTENTION Protocole de destructions des nids de frelons asiatiques

Le référent de la commune est **Mr GONNET Albert**, 1er adjoint joignable au 06.95.32.99.24.

Vous pouvez prendre connaissance du **protocole** sur le site de la mairie :

<https://sainthilairedeslandes.fr/2023/06/23/protocole-de-destructions-des-nids-de-frelons-asiatiques/>



Ces nids sont petits (de la taille d'une orange) et se trouvent à moins de 3 mètres de haut, généralement à l'abri des intempéries : sous un toit, sous une cabane, dans un garage...



## Une nouvelle aventure pour l'ASC Romagné Les Landes



Début mars, le Conseil d'Administration a voté le fait de travailler en vue d'une **fusion entre le Football Club des Landes et l'Association Sportive Culturelle de Romagné**. De nombreuses réunions se sont succédé pendant 3 mois afin de définir une feuille de route et apprendre à se connaître. Le 02 juin dernier ont eu lieu les Assemblées Générales extraordinaires de Dissolution des anciens clubs et l'Assemblée générale de Constitution de l'Association Sportive Club Romagné Les Landes.

Stéphane Brard, le Président de ASC Romagné Les Landes tient à « remercier chacun des bénévoles qui œuvre depuis des années voire des décennies pour le bien de nos clubs et de nos 3 communes. Le club reposera sur 3 piliers sportif, associatif et éducatif. Ce rapprochement a pour but de permettre aux 2 clubs de progresser dans leur structure avec la création d'un emploi à temps plein de Responsable Sportif pour décliner au quotidien le Projet de Club. Le club comptera plus de 350 licenciés et proposera 4 équipes Senior évoluant en R3, D1, D2 et D3, c'est le plus haut niveau après l'US Fougères dans le secteur. Nous aurons également 1 équipe Féminine de Foot à 7, 1 équipe Futsal et 2 équipes Vétérans ; au sein du Groupement des Estuaires avec Lécousse, le club proposera 3 équipes U12-13, 1 équipe U14, 1 équipe U15. Nous sommes en cours de mise en place d'une **structure féminine au sein du bassin du Pays de Fougères**. Cette structure a pour but de permettre aux jeunes filles qui le souhaitent de ne jouer qu'avec d'autres filles. Elles gardent une licence au sein de notre club et peuvent s'entraîner en mixte, si elles ne peuvent pas se rendre aux entraînements féminins. » Un système de navette est en cours de mise en place afin de pouvoir véhiculer les jeunes filles le mercredi pendant la journée vers le lieu d'entraînement. **Concernant les équipes jeunes (enfant né en 2018 et avant), des séances d'essais seront proposées à partir du 02 Septembre.**

Pour de plus amples informations : BRARD Stéphane 06 24 37 71 42



## École multisports communautaire – 2023/2024 – Les inscriptions sont ouvertes !



À partir de septembre 2023  
Pour tous les enfants de 3 à 10 ans  
de Coudon Marches de Bretagne



Le dépliant est sur le site de la mairie :

<https://sainthilairedeslandes.fr/2023/06/23/ecole-multisports-communautaire-2023-2024-les-inscriptions-sont-ouvertes/>



## Que s'est-il passé à la fin de l'année pour les élèves de l'école Louis Malassis ?

La classe de maternelle a participé à une rencontre sportive à Fougères le 23 mai dernier. Les PS, MS et GS de l'école ont rencontré des élèves de Fougères, Tremblay et Antrain autour d'activités sportives sur le thème de l'**athlétisme**. Une centaine d'enfants était présent grâce à l'association USEP 35.



Le 26 mai, la classe de PS-MS et GS s'est rendue **au cinéma à Fougères** dans le cadre du programme cinécole pour visionner les 6 courts-métrages du film "Jardins enchantés". Dans une clairière, au milieu des hautes herbes ou dans le verger du roi se cachent des mondes merveilleux : jardins envoûtants et forêts foisonnantes révèlent souvent de magnifiques secrets... À l'abri des regards, les insectes, les oiseaux et même les enfants vivent des aventures extraordinaires.



Le mardi 20 juin les élèves de la classe maternelle sont allés **au centre équestre EQUIDOME** à St Georges de Rlt: calèche, voltige, chasse au trésor, soins aux chevaux et balade en poney étaient au programme. Une journée riche en émotion et en découverte.



Vendredi 2 juin, tous les élèves de l'école ont présenté des travaux en arts plastiques sur le thème « De la Terre au ciel ». La classe de CE2 / CM1 / CM2 - qui a travaillé toute l'année avec un intervenant de l'école de musique Interval Coglois de Maen Roch sur le thème - a également offert un temps musical aux nombreux parents venus applaudir leurs enfants. L'APE a ensuite proposé un verre de l'amitié pour clore cette jolie soirée aux couleurs de l'été !

